

► année 2015

concours littéraire

Ville de Meyrin
Service de la culture
CP 367
CH - 1217 Meyrin 1

Lieux des manifestations

UNDERTOWN

Place des Cinq-Continents 1 - Meyrin
Tram 14 - arrêt Forumeyrin

SALLE ANTOINE-VERCHÈRE

Rte de Meyrin 297 - Meyrin
Tram 18 ou bus 57 - arrêt Meyrin-Village

dates à retenir

- **mardi 1^{er} septembre**
envoi des nouvelles & poésies
- **samedi 28 novembre**
tournoi & journée spéciale slam
- **dimanche 29 novembre**
remise des prix

Organisé avec la complicité
de la bibliothèque Forum Meyrin
et de l'Undertown



concours littéraire

Le service de la culture et la bibliothèque vous invitent à participer au 23^e concours littéraire de la ville de Meyrin.

Trois formes d'expression sont proposées.

poésie

Le poème doit être inédit, écrit en vers ou en prose de trente lignes maximum.

prix

1^{er} prix ▶ CHF 600.–

2^e prix ▶ CHF 400.–

3^e prix ▶ CHF 200.–

nouvelle à thème

Cette phrase doit figurer dans le texte:

« C'est là que tout a dérapé »

La nouvelle doit comporter au maximum 12'000 signes, espaces comprises (police Arial, corps 11).

prix

1^{er} prix ▶ CHF 800.–

2^e prix ▶ CHF 600.–

3^e prix ▶ CHF 400.–

prix jeunes, en bons cadeaux

12–15 ans ▶ CHF 150.–

16–18 ans ▶ CHF 250.–

slam

Pas de contrainte de style.

Accessoires, musique et mise en scène interdits.

Passage des slameurs de 3 minutes maximum.

Prévoir deux textes.

prix

1^{er} prix ▶ CHF 600.–

2^e prix ▶ CHF 400.–

3^e prix ▶ CHF 200.–

La valeur du texte et la déclamation sont prises en compte et jugées lors d'un tournoi à l'Undertown, intégré dans une journée spéciale slam:

▶ **samedi 28 novembre**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

conditions générales

Les auteurs amateurs domiciliés en Suisse romande ou en France limitrophe (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie uniquement), sans limite d'âge, peuvent participer à ce concours.

Les textes proposés ne doivent pas avoir fait l'objet d'une parution ou d'une édition auparavant.

données pratiques

Les textes des nouvelles et des poésies doivent être envoyés par email au plus tard le **1^{er} septembre**

📧 culture@meyrin.ch

Les textes doivent être annotés d'un pseudonyme à chaque page et celles-ci numérotées. Les candidats ayant déjà participé au concours doivent changer de pseudonyme.

Sur une page, veuillez noter les renseignements suivants:

- pseudo
- nom et prénom
- date de naissance
- adresse complète
- téléphone fixe & portable
- email

jury

Les textes seront appréciés par un jury sous l'autorité du service de la culture et de la bibliothèque de la ville de Meyrin.

Si la qualité des œuvres se révèle insuffisante, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer certains prix.

Le jury délibère à huis clos pour les nouvelles et la poésie.

L'anonymat est garanti, le jury n'ayant pas accès à la fiche de renseignements.

Un 1^{er} prix ne peut être attribué deux années de suite dans la même catégorie à la même personne.

palmarès

Le palmarès sera envoyé à tous les concurrents et figurera sur les sites

📧 www.meyrinculture.ch

📧 www.meyrin.ch/bibliothèque

remise des prix

Les résultats seront connus lors d'une réception à la salle Antoine-Verchère, à laquelle tous les candidats seront conviés:

▶ **dimanche 29 novembre**

délai d'envoi des nouvelles et des poésies ▶ **1^{er} septembre** 📧 culture@meyrin.ch